FO Territoriaux

CAP B ELECTIONS

AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Jeudi 6 décembre 2018

CHER(E) COLLÈGUE,

La C.A.P. a un rôle très important sur le déroulement de votre carrière.

Le 6 décembre vous allez élire vos représentants à la Commission Administrative Paritaire. Ils vous soutiendront et travailleront pour que votre carrière progresse le plus rapidement possible en demandant l'application intégrale du statut de la Fonction Publique Territoriale.

Votez Force Ouvrière,
c'est voter pour un syndicat qui sera à votre écoute et vous défendra

Ceci n'est pas un bulletin de vote

FO revendique

– Le démarrage de la grille des catégories B à 140% du smic (2097,85 € bruts)

– L'intégration de la totalité des primes dans le calcul de la retraite

– La réduction de la durée de carrière en réinstaurant l'avancement d'échelon au minimum

– Des ratios d'avancement de grade à 100%

– Un accès à la promotion interne sans quota

VOTRE VOIX SERA LA NÔTRE SERA LA VÔTRE

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT FO

FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Un choix déterminant pour votre déroulement de carrière

Elue pour 4 ans, la Commission Administrative Paritaire (CAP) est composée, à égalité, de représentants du personnel et de représentants de l'administration.

Force Ouvrière s'engage à défendre
les personnels dans cette instance.

LES CANDIDATS FORCE OUVRIÈRE sont formés, compétents, efficaces, disponibles et à votre écoute.

Votre avenir dans la Fonction Publique Territoriale doit être défendu par une organisation syndicale forte, libre, indépendante, combative et respectée pour ses convictions et valeurs humaines.

6 DÉCEMBRE 2018

VOTEZ ET FAITES VOTER FORCE OUVRIÈRE

www.fo-publics-sante.org

FO la force syndicale
Services Publics et de Santé